

Montreuil,
le jeudi 21 janvier 2021

Émetteur : Stéphanie JOUVE : Chef de projet innovations technologies numériques - Institut 4.10 - Email : pepiniere-de-projets@institutquatredix.fr, Driss ALEM : Chef de projet formation - UcanSS - Email : formation@ucanSS.fr

Objet : Déploiement du Projet Voltaire

Déploiement du Projet Voltaire

L'UcanSS et les Caisses nationales proposent, en partenariat avec l'Institut 4.10, le déploiement du « Projet Voltaire ».

I - CONTEXTE ET ORIGINE

Dans les COG 2018-2022 les branches affichent « Un objectif de 100% de démarches en ligne : nouveaux services, nouvelles fonctionnalités et nouvelles interfaces ». La transformation numérique et l'essor du digital donnent une place prépondérante à l'écrit. Ainsi la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et du vocabulaire devient indispensable et est une véritable préoccupation des organismes du Régime général.

Chaque agent, manager ou expert est susceptible de s'entretenir avec des clients, partenaires internes ou externes via une relation écrite de qualité. Or les collaborateurs ne maîtrisent pas tous l'orthographe et la communication écrite.

A cet effet le Régime général de la Sécurité sociale a acquis une solution appelée « Projet Voltaire ». L'amélioration et la valorisation de l'écrit vont donc permettre aux branches de déployer et de promouvoir une relation client digitale renforcée.

II - CARACTÉRISTIQUES DU PROJET VOLTAIRE

Lancé en 2008 par la société Woonoz, le Projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau personnalisée en orthographe et en expression écrite. Créé en collaboration avec un comité d'experts, il permet d'acquérir les bons automatismes pour ne plus faire de fautes et s'exprimer efficacement.

Le Projet Voltaire repose sur la technologie de l'Ancrage Mémoirel®. Il s'agit d'une technologie permettant de faire mémoriser durablement une information à une personne. Fruit de l'intelligence artificielle et des sciences cognitives, elle est capable d'établir le profil de mémorisation et le niveau initial de connaissance dès les premiers exercices réalisés par un collaborateur. Celui-ci est ainsi automatiquement dirigé vers un parcours entièrement personnalisé, à même de corriger ses lacunes tout en optimisant son temps de formation.

III - OBJECTIFS DU PROJET VOLTAIRE

La solution Projet Voltaire permet de répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer le niveau en orthographe des agents tout en ayant conscience qu'une bonne orthographe ainsi qu'une expression maîtrisée est un marqueur social reconnu. Il s'agit donc de ne pas avoir d'approche stigmatisante qui pourrait identifier « durablement » et négativement des agents par ailleurs motivés par la relation client ou partenariale ou simplement la communication réseau.
- Permettre aux agents de progresser de manière autonome grâce à un programme individualisé et adapté.

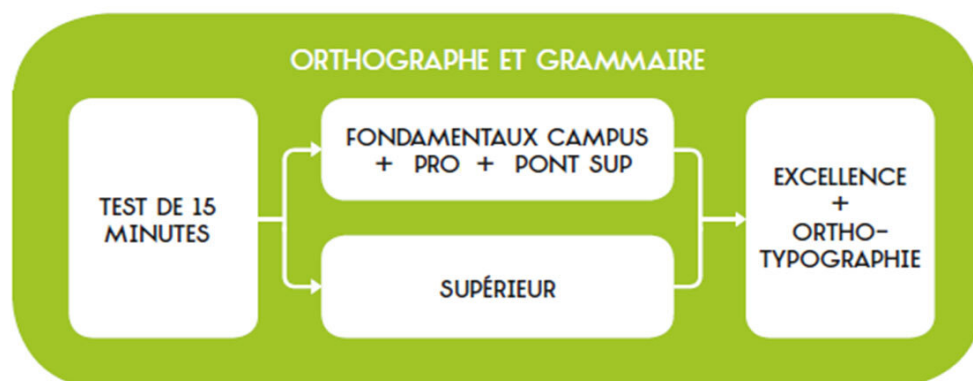
IV - STRUCTURE DE L'ENTRAÎNEMENT DU PROJET VOLTAIRE

Le Projet Voltaire propose de nombreux parcours d'entraînements : Orthographe, Expression, Courriel. **Pour cette première année, seul le parcours d'entraînement Orthographe est déployé pour tous les agents.**

Le parcours Orthographe est « **auto-adaptatif** ». Le programme de remise à niveau en ligne s'adapte automatiquement au niveau initial de la personne, ainsi qu'à son rythme d'acquisition. Il débute par un test de positionnement de 15 minutes. Grâce à cette évaluation initiale, l'apprenant est orienté automatiquement vers le parcours le plus adapté à son niveau.

Deux parcours sont possibles, selon le niveau de difficultés de l'apprenant :

- Si l'apprenant ne connaît pas les règles de bases (repérer les verbes, pronoms, adverbes, sujets, COI, COD ou accorder les genres, les pluriels...), il sera orienté vers les modules fondamentaux
- Si l'apprenant maîtrise les règles de bases, il sera orienté vers le parcours supérieur



Quel que soit le niveau de l'apprenant, il aura accès aux modules Excellence et Orthotypographie. Il pourra ainsi avoir accès à l'ensemble des règles proposées par le Projet Voltaire et se remettre à niveau sur les difficultés orthographiques et grammaticales rencontrées dans le quotidien professionnel. Le

module Excellence permet de travailler sur des difficultés d'un niveau plus élevé. Le module Orthotypographie permet, quant à lui, de voir ou revoir les 24 règles les plus couramment utilisées dans nos écrits.

V - DURÉE DES ENTRAÎNEMENTS

Le Projet Voltaire n'est pas un programme standard d'une durée figée, mais un outil totalement personnalisé. Sa durée d'utilisation varie d'une personne à l'autre. Les statistiques de la société Woonoz montrent qu'une utilisation de 10 heures en moyenne suffit pour atteindre un niveau très correct. Ainsi, le programme de remise à niveau en ligne s'adapte automatiquement au niveau et au rythme d'acquisition de chacun. Afin de garantir la mémorisation, l'entraînement sur la plateforme Projet Voltaire se fait par petites sessions de 10 à 15 minutes, deux à trois fois par semaine maximum.

VI - OPTION DE CERTIFICATION

Pour clôturer le parcours d'entraînement Orthographe, les apprenants ont la possibilité de passer le Certificat Voltaire. Son objectif est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française que possède à l'écrit le candidat.

Un recensement sera fait au cours de l'année 2021 pour identifier les salariés intéressés et pour vous informer sur les modalités d'examen.

VII - PUBLIC

Ce projet s'adresse à tous les agents du Régime général quelle que soit leur fonction. Il est proposé sur la base de volontariat. Il est adapté pour les personnes en situation de handicap. Il propose des solutions concrètes pour renforcer l'accessibilité de sa formation. Le Projet Voltaire a ainsi engagé depuis 2013 une Mission Handicap visant à s'entourer de professionnels du handicap, chacun expert dans son domaine, pour développer des fonctionnalités destinées aux personnes sourdes, non voyantes, malvoyantes et dyslexiques ou dyspraxiques.

VIII - ACCÈS A VOLTAIRE

Le Projet Voltaire est livré sous la forme d'un module e-learning pour ensuite être déposé sur la plateforme Syfadis. Les salariés du Régime général pourront y accéder via cette plateforme consacrée aux formations institutionnelles.

L'accès à la formation Voltaire est gratuit. Son coût est directement pris en charge par Unifonction sur les fonds conventionnels de l'Institution.

IX - OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de vous permettre de communiquer sur le Projet Voltaire, des outils d'animation tels qu'une vidéo de présentation, un quiz de sensibilisation et des affiches seront mis à votre disposition par votre Caisse nationale.

Je vous invite également à participer à un webinaire qui sera organisé le 04 février 2021 à 11h. Il a pour objectif de vous présenter le projet et vous donner tous les éléments nécessaires pour le déploiement du Projet Voltaire au sein de votre organisme. Vous pouvez vous y inscrire en cliquant sur le lien suivant :

<https://register.gotowebinar.com/register/8353843469384306444>



X - CALENDRIER, LIEU DU DÉPLOIEMENT ET MODALITÉ D'INSCRIPTION

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, les dates et le mode de déploiement du Projet Voltaire de chaque branche ainsi que les contacts dans votre branche.

Branches	Communication	Dates de déploiement	Mode de déploiement	Contacts
Maladie	Janvier	Février	Syfadis	Karine Mouysset G951-syfadis.cpam-cergy.pontoise@assurance-maladie.fr
Recouvrement	Février	Février	Syfadis	Anne Jacquemin anne.jacquemin@urssaf.fr
Retraite	Janvier	Février	Syfadis	Corinne AVALLI corinne.avalli@cnav.fr
Famille	Février/Mars	Mars	Syfadis	Aurelie Soares aurelie.soares@cnafr.fr Emmanuelle Maury emmanuelle.maury@cnafr.fr

Pour toute information complémentaire relative à ce projet, je vous invite à contacter le pilote du projet, dont vous trouverez les coordonnées en haut de ce document.



Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce projet, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD

Directrice de la Formation Professionnelle

